

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°32-2022

La Mutualité Sociale Agricole en crise !

La CFDT Agri-Agro alerte sur la situation difficile en MSA et défend cette institution, ses ressortissants et ses salariés

La MSA a négocié avec l'Etat son plan de fonctionnement, sous forme de Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) pour les 5 ans à venir. Au fil des COG successives des MSA, les moyens sont continuellement réduits. D'ailleurs, cette dernière n'a été adoptée qu'à une très faible majorité du Conseil d'Administration.

Comment, en cette période de crises successives (COVID, intempéries, conflits...) et d'inflation galopante, est-il possible de refuser les moyens de fonctionnement nécessaires à un organisme de protection sociale ?

La MSA est quotidiennement présente auprès des populations : salariés et non-salariés. Elle verse des prestations (indemnités journalières, remboursements médicaux, allocations familiales, retraites, RSA, etc.). De plus, elle propose des actions multiples de prévention / santé, accompagne les populations agricoles lors des crises et mène des actions d'aides individuelles pour les plus précaires.

Aujourd'hui, les salariés de la MSA sont au plus mal : au fil des années et des exigences de l'Etat, les effectifs diminuent, plus de 4000 suppressions de postes sur les 10 dernières années avec des missions de plus en plus importantes et de plus en plus larges. Ces femmes et ces hommes, au service de la population sont en mal-être de ne pouvoir accomplir leurs missions. Leur rémunération n'a pas augmenté depuis 2017 (et encore : seulement de 0,4% !). Pour un grand nombre d'entre eux, ils n'ont plus de pouvoir de vivre ! Plus de 11% de ces salariés, qui soutiennent nos populations, ont recours aux minima sociaux, le salaire de base est en dessous du SMIC.

La CFDT Agri-Agro, dans le contexte économique et social actuel, alerte à nouveau l'Etat, sur les moyens insuffisants alloués à la MSA. Une enveloppe exceptionnelle pour les salariés et donc pour le bon fonctionnement de cette Institution est indispensable.

La CFDT Agri-Agro revendique pour les salariés :

- une augmentation de la valeur du point,
- des mesures bas salaires,
- une réactualisation de la classification.

Une négociation nationale se tiendra le 28 juin : il est indispensable d'obtenir du concret pour l'ensemble de ces salariés !

Fait à Paris, le 21 juin 2022

Contacts :

Odile BAUDET-COLLINET, Secrétaire fédérale : 06.37.80.24.64
Presse : 06.89.04.25.27